

Monsieur le Maire,

Je vous écris au sujet du transfert de propriété de l'école en face de l'hôtel du Cloître, qui était jusqu'à peu occupée par les services de la ville, à la société 2H5 dont je suis actionnaire. La mairie m'a demandé si je voulais me porter acquéreur de ce lieu il y a déjà plusieurs années. Nous avons le sentiment que nous pourrions en faire bon usage et avons demandé à faire une étude de faisabilité avant de nous prononcer sur notre intérêt, comme pour toutes nos entreprises, que ce soit à Luma ou aux maisons d'Arles en déroulant plusieurs scénarii.

Il s'agit d'un projet qui réunit des espaces de vie et de création pour artistes ainsi que des lieux d'accueil pour des porteurs de projets de proximité ou d'ailleurs selon leur qualité. J'ai toujours pensé que les artistes devaient faire partie intégrante de la ville et non pas cantonnés exclusivement dans des lieux qui leur seraient dédiés. Le Parc des Ateliers n'a pas été conçu comme une bulle. La culture apporte de la vitalité et la mixité dans les lieux qu'elle touche. Mon intention n'est pas d'accumuler des biens contrairement à ce qu'on peut entendre ou lire trop souvent. J'aurais espéré qu'après tout ce temps et ce que je développe à Arles, cela soit compris. C'est déconcertant, voire brutal, de se voir réserver le même traitement que le projet de casino envisagé à Trinquetaille. Ce que je fais n'a rien à voir. J'ai eu l'occasion de dire à quel point je pense que ce n'est pas une bonne chose pour la ville à chaque fois que j'ai été interrogée sur le sujet.

Il y a évidemment des sujets préoccupants qui se font jour comme la prolifération des Airbnb dans notre ville (cette dernière a fait l'objet de plusieurs articles dans la presse). Souvent ce n'est que de la promotion immobilière déguisée et, en tout cas, dans notre ville d'Arles une concurrence déloyale à l'hôtellerie qui peine à survivre en particulier en basse saison. Arles ne doit pas grandir trop vite comme j'ai tenté de le dire publiquement mais garder toute sa force qui est comprise dans son patrimoine historique, local et traditionnel (je pense à la corrida, la Camargue, le costume et d'autres). Le nouvel élan impulsé à la ville et qui s'accélère se doit d'être accompagné pour que ce soient les Arlésiens et les Camarguais qui en soient les premiers bénéficiaires comme je le pense depuis le début. Voilà quelques-uns des sujets qui me préoccupent et sur lesquels nous devrions tous nous concentrer et œuvrer collectivement.

Au lieu de cette action collective, je me trouve à nouveau, utilisée et stigmatisée, après des années d'engagement pour la ville, la création, l'environnement, les droits de l'homme, l'éducation... des convictions profondes réduites à un appétit immobilier dans lequel je ne me reconnais pas. Ce projet pour la rue du Cloître s'inscrit dans les mêmes intentions que ce que j'ai pu faire jusque-là. J'imagine qu'il existe d'autres investisseurs pour venir avec des projets de développement immobilier et optimiser la rentabilité au mètre carré comme cela se pratique partout ailleurs.

Ce projet n'est pas une priorité pour moi car je suis déjà suffisamment engagée dans la ville œuvrant chaque jour pour son développement. On peut aussi prendre le temps et échanger de manière constructive, une approche que je mets en œuvre dès que l'occasion m'est donnée. C'est dans le renoncement à un profit immédiat que je poursuis des projets dont j'ai la conviction qu'ils bénéficieront à Arles et à tous les Arlésiens et m'en remets au vote souverain du Conseil Municipal comme je l'ai toujours fait jusqu'à présent.

Maja Hoffmann

Arles, 23 septembre 2019